

Permanence Aix les bains
19/2/2025
Contribution N°1

ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE DU 17 FEVRIER AU 28 MARS 2025

N° E24000201/38

Nom du commissaire : Patrick PENDOLA

Lieu de permanence AIX LES BAINS

date 19 février 2025

Commune concernée

VISITEUR

NOM prénom DEBAS Philippe et Isabelle

Adresse (commune) 38 chemin du Claret

Tel - courriel 73100 Aix les Bains

N° de parcelles concernées 148 - 149 et 8

OAP AG

Documents laissés par le visiteur Courrier de notre demande

Nombre de personnes 2

Contribution

Isabelle DEBAS
Emmanuel ASSIER
Christophe ASSIER

Aix-les-Bains le 17 février 2025

38 Chemin du Cluset
73100 AIX LES BAINS

Tél : 06 40 68 66 13
Email : idebas@free.fr

GRAND LAC
1500, boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

OBJET : requalification de la zone urbanisée bloquée du Cluset
(parcelles 76 et 77)

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet d'aménagement de la zone du Cluset, **OAP A6**
parcelles 76 et 77.

Situés en limite de cette zone, nous sommes propriétaires des parcelles n° 148, 149 et 8
sur lesquelles, nous pourrions envisager des constructions supplémentaires .

Au titre du projet que vous lancez, nous vous informons souhaiter que :

- 1 - les réseaux soient dimensionnés et laissés en attente en limite de nos parcelles
(n°148, 149 et 8) en vue de nos futurs projets
- 2 - les projets de voirie englobent la déserte de nos parcelles (n°148,149 et 8)
par le côté ouest
- 3 - nos éventuelles constructions soient comptabilisées dans l'assiette réglementaire
vis-à-vis de la norme incendie (aire de retournement, borne incendie)

Nous vous rappelons par ailleurs, que les habitations sises sur les parcelles n°148 et 149 jouissent
de servitudes de tréfond supportées par les parcelles 76 et 77 depuis l'origine de leurs
constructions et qui devront être maintenues.

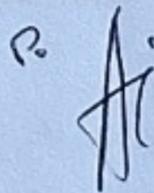
Nous vous remercions de prendre en compte notre demande et de nous tenir informés de
l'évolution de l'aménagement de la zone du Cluset.

Restant à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information,
Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Isabelle DEBAS



Emmanuel ASSIER



Christophe ASSIER

